



Pose de la première pierre de la future usine d'eau potable **de Médous**

Vendredi 27 juin 11h
Bagnères-de-Bigorre



La ville de Bagnères-de-Bigorre et la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) se sont associées en 2022 pour construire une nouvelle usine en créant un syndicat mixte de production.

La nouvelle usine de Médous constitue un outil névralgique de la production d'eau sur nos territoires et assure ainsi la sécurité de la desserte en eau potable, d'une excellente qualité pour Bagnères comme pour la CATLP (territoire de l'ex syndicat de Tarbes Sud), et au-delà : Gerde-Baudéan, Pouzac, Trébons, Montgaillard, Syndicat Adour Coteaux (Aureilhan, Séméac, Chis etc.), et en secours le syndicat de l'Arros et celui du Marquisat.

Cette usine qui produira entre 2,6 et 3,2 millions de m³ par an est le point de départ d'un axe majeur de l'eau sur nos territoires, puisque plus de 80 000 habitants sont concernés.

Cette première pierre marque le lancement officiel des travaux d'un projet structurant pour nos territoires. L'objectif, dans un contexte climatique défavorable, est de valoriser la dynamique engagée dans une politique commune de protection des ressources en eau et leurs sécurisations.

Le coût de cet investissement s'élève à 8 millions d'euros, avec une forte participation de nos partenaires financiers Agence de l'Eau Adour Garonne et Conseil Départemental.

Le portage intercommunal nous a assuré d'une dérogation exceptionnelle de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (normalement le renouvellement d'usine d'eau potable ne fait pas partie des opérations éligibles). Ainsi, au total avec ces subventions exceptionnelles, nous serons assurés d'une baisse de 30% de l'augmentation du prix de l'eau inhérente à la construction de la nouvelle usine.

Détails techniques

Le site d'implantation du projet se situe sur la commune d'Asté, au niveau de l'usine actuelle et de la parcelle attenante qui a été acquise par la commune de Bagnères-de-Bigorre.

La capacité de production de la future usine sera de 800 m³/h sur 20 h soit 16 000 m³/j.

Concernant la répartition des volumes produits, elle restera identique à l'actuelle :

- 25 % des volumes produits pour la commune de Bagnères-de-Bigorre,
- 75 % des volumes produits pour la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

L'usine vise à éliminer la turbidité des eaux brutes, ainsi qu'à remettre l'eau à l'équilibre calco-carbonique et à désinfecter.

Le programme de travaux prévoit :

- La déconstruction de l'usine existante,
- L'aménagement des captages existants et le rapatriement des informations nécessaires au bon fonctionnement de l'unité, depuis les sites existants, avec mise en place des équipements de communication,

- La construction d'une nouvelle usine de production d'eau potable,
- La construction de deux nouveaux réservoirs de 2 000 m³ soit 4 000 m³ au total,
- La construction d'une filière de gestion des eaux sales,
- Les connexions aux réseaux existants (eau brute, eau potable),
- Les travaux d'électricité et automatismes, télécom et réseaux divers,
- Les aménagements extérieurs du site : voirie et réseaux divers, clôtures, espaces verts.
- La sécurisation du site.

Le phasage des travaux sera le suivant : construction de la nouvelle usine sur le terrain adjacent, déconstruction de l'usine actuelle, construction de la lagune de traitement des eaux de lavage des filtres en lieu et place de l'ancienne usine. Ce phasage permet d'assurer la continuité de service.

Détails financiers et planning

> Construction effectuée par le groupement d'entreprises: Sources, Touja, SADE, SOGEP, Eiffage Energies Systemes.

> Création une usine faible en consommation d'énergie et respectueuse de l'environnement, avec une alimentation 100% gravitaire de la filière de traitement y compris en période d'étiage.

> Une implantation ergonomique et optimale et une intégration architecturale, et paysagère harmonieuse.

Coût de l'opération :

un investissement à plus de **8 003 078 d'euros HT**

- Travaux : 7 782 600 €HT
 - dont Tranche ferme : 7 155 000 €HT
 - et 4 tranches optionnelles : préfiltres ; réacteurs ultraviolets en sortie de filtre à sable ; groupe électrogène ; panneaux photovoltaïques, pour un montant total de 627 600 €
- Maitrise d'œuvre (ARTELIA-ENEA) : 199 988 €HT
- SPS (JCONSULTANT) : 3 690 €HT
- Contrôle technique (SOCOTEC): 16 800 €HT

Financements :

Subventions exceptionnelles : 41% de subventions + 50% d'avance remboursable.

Agence de l'Eau Adour-Garonne :

- Avance remboursable (50%) : 4 001 539 €
- Subvention (35%) : 2 829 195 €

Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées :

- Maitrise d'œuvre (hors dépenses déjà réglées) : 14 610 €
- Travaux tranche 1 soit 4 800 000 € : 467 520 €

Planning :

- Mise en production et mise en service de la nouvelle usine : juillet 2026
- Fin des travaux : juin 2027



